



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 3 avril 2020

11^{ème} Commission

N° CP-2020-4-11-1

Service instructeur

DEAA - service prospective et politique
européenne

Service consulté

STRATÉGIE OR CONVENTION POUR ÉCHANGES DE FONCTIONNAIRES

Résumé : Dans le cadre de la Stratégie « OR », il est proposé de signer une convention pour échanges de fonctionnaires avec le Canton de Bâle-Ville, sur le modèle de la convention signée avec 5 collectivités allemandes.

Le principe de l'élargissement des conventions d'échanges à d'autres collectivités a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme, réunie le 3 mai 2019.

Le Canton de Bâle-Ville a été sollicité pour la signature d'une convention pour échanges de fonctionnaires avec le Département, à l'image de la collaboration existante dans ce domaine avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, le Landkreis Lörrach, le Regierungspräsidium Freiburg et les villes de Breisach et Freiburg.

La collectivité suisse a répondu favorablement à cette sollicitation.

Cette convention permettra à des fonctionnaires suisses du Canton de Bâle-Ville et à des fonctionnaires français du Département de passer de 1 à 5 jours dans un service de la collectivité située outre-Rhin. L'enjeu de ces échanges est de permettre à des agents de chaque collectivité de découvrir le fonctionnement quotidien de l'autre, d'échanger sur leur savoir-faire et leurs méthodes de travail, ainsi que d'améliorer leur maîtrise de la langue du voisin tout en nouant des relations interpersonnelles fructueuses avec des agents de l'autre pays.

La stratégie OR – Oberrhein / Rhin supérieur prévoit, dans le cadre de l'objectif 1 « *Apprendre et connaître les langues : les outils d'une identité rhénane renforcée* », de faire du Conseil départemental une collectivité exemplaire en matière de bilinguisme, notamment en développant des échanges de fonctionnaires avec ses partenaires allemands et suisses.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la convention jointe en annexe au présent rapport ;
- de m'autoriser à signer la convention avec le Canton de Bâle-Ville dans une version qui pourrait faire l'objet d'ajustements mineurs par rapport à celle jointe au présent rapport sans conséquence sur ses principales caractéristiques.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT